



Bund gegen Anpassung

Union contre le Conformisme

www.bund-gegen-anpassung.com

Chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique.
Article 2, alinéa 2, de la Loi fondamentale

C'est la

MUTILATION D'ENFANTS

dans le sens de « Pierre l'Ébouriffé » que le Bundestag (le parlement allemand) a l'intention de légaliser. D'après ce plan, le jugement **contre** la mutilation d'enfants (« circoncision ») prononcé par le tribunal correctionnel de Cologne doit avoir été le dernier conforme à la loi en vigueur dans notre colonie US-américaine. Il sert de feu vert dans cet Etat de l'UE pour l'abrogation du droit de l'homme le plus fondamental qui est encore garanti dans la Loi fondamentale allemande (voir plus haut). Tandis que le harcèlement sexuel des enfants qui évidemment ne leur fait pas de bien et doit rester interdit, est souvent monté en épingle d'une manière tout à fait exagérée jusqu'à l'hystérie, la

MUTILATION D'ENFANTS

qui a pour conséquence, **dans tous les cas**, des séquelles durant toute une vie doit relever, d'après ce plan, du droit des parents, en particulier du droit des mères. Déjà les VERTS, en tant qu'agitateurs éternels contre tous les acquis des Lumières et du mouvement ouvrier, glapissent, en se plaignant qu'il serait si grave que des **mères** ne soient plus autorisées à faire mutiler leurs enfants – « And this you call a free country where a man cannot whip his nigger ?! », se révolta un propriétaire d'esclaves US-américain de façon analogue il y a 200 ans quand là les esclaves noirs étaient finalement relâchés et que lui-même était cité devant le juge pour avoir maltraité un de ces derniers.

où un homme n'est pas autorisé à fouetter son nègre ? »

« Et cela est appelé un pays libre, _____

où une mère n'est pas autorisée à faire mutiler son fils ? »

Voilà la logique méprisante des VERTS envers les hommes; mais les autres partis parlementaires ne sont pas mieux d'un pet, les « LINKEN » (« LA GAUCHE ») sont seulement encore plus hypocrites. Ils n'ont à critiquer que le fait qu'ils n'aient prétendument pas participé à égalité, autant que les autres, à cette conférence anti-fils de Wannsee, contre le contenu méprisable de laquelle ces tricheurs d'étiquettes misérables ne laissent pas échapper autrement un seul mot. Selon tous ces partis, la

MUTILATION D'ENFANTS

de la partie corporelle la plus réceptive, la plus sensible doit être une sorte de droit de l'homme (« the right to whip one's nigger ») bien que la mutilation du pénis d'enfant soit sans doute mille fois plus affreuse qu'un simple attouchement de ce dernier qui a des conséquences bien hors de toute relation proportionnelle et mène à beaucoup plus de hurlements et de poursuites pénales, même après des dizaines d'années (pour cause des crieurs faisant l'âne payé par et lié à l'Etat contre nous, il soit répété que de tels

agressions sont naturellement moches et doivent être punissables, mais évidemment beaucoup moins que les dégâts saignants et durables). Mais la

MUTILATION D'ENFANTS

doit être autorisée parce qu'elle est quelque chose d'ethnique ou parce qu'elle est une « coutume ancienne » ? Comme c'est dégueulasse ! Brûler des veuves était une coutume très ancienne des hindous (au moins 3000 ans), brûler des sorcières, des hérétiques et des juifs était une coutume très ancienne des chrétiens (au moins 1000 ans) et *c'est pourquoi* ces coutumes devraient être moins abominables ? Est-ce qu'elles seraient seulement à condamner dans le cas où elles s'implantent nouvellement ?! Comme c'est dégueulasse et idiot en même temps !

Les Indiens ne sont plus autorisés à brûler leurs veuves, les chrétiens non plus leurs dissidents, concurrents et naturellement leurs « sorcières », les Chinois ne sont non plus autorisés à mutiler les pieds de leurs femmes (ce méchant, méchant, méchant Mao Zedong n'est-ce pas ? – et comme c'est raciste envers la race jaune, indienne, et la race baptisée n'est-ce pas ! On ne peut pas manger autant qu'on devrait vomir face à tant de propagande boueuse et absurde... [Ici une personne terriblement clairvoyante pourrait dire naturellement que l'interdiction de la mutilation d'enfants correspondante en Chine avait été décrétées déjà lors de l'écroulement de l'empire ; toutefois c'est seulement Mao qui l'a fait appliquer avec la fermeté nécessaire et indispensable, auparavant cela n'était que du papier – précisément comme les ennemis les plus décidés d'Hitler, les bolcheviques sous Lénine et Trotski, dirigés d'ailleurs surtout par des hommes d'origine juive, mettaient énergiquement fin à la mutilation des enfants mâles dans l'Union soviétique jeune.]).

Alors si cela est bel et bien national populaire au sens nazi du terme (« ethnique », ce qui signifie la même chose en grec, ou seulement barbare, c'est à dire très ancien), cela devrait être autorisé. C'est pourquoi Hitler, qui avait interdit aux juifs par ex. d'avoir des canaris et de porter des manteaux de fourrure, déclara à très haute voix et très sincèrement qu'il allait respecter leur coutume de la circoncision sans réserve parce qu'elle est quelque chose d'ethnique, et il s'y tenait.

SOYONS FINALEMENT ANTI-HITLERIEN !

Etre anti-hitlérien signifie : Religion et origine ne regardent simplement pas du tout l'Etat (ce que dit aussi notre Loi fondamentale, milles fois violée, dans son article 3), tous les citoyens sont soumis au même droit, et aucune religion ou – s'il faut à tout prix le mot – race (= des vrais Aryens, c'est à dire des Indiens, ainsi que des Chinois par ex.) n'est servie spécialement. Rien n'est plus simple à comprendre, rien n'est détourné d'une manière aussi obscène.

Les chrétiens ne sont plus autorisés à brûler des hérétiques, bien que cela fût partie de leur religion depuis des centaines d'années, les hindous ne peuvent plus brûler leurs veuves, et néanmoins ils peuvent continuer à croire ce qu'ils veulent partout où la liberté religieuse prescrite par la Loi fondamentale et à juste titre approuvée par nous est en vigueur (laquelle doit inclure aussi toutes les petites et les nouvelles religions sans aucune réserve). De même ils doivent être libres de pratiquer leurs rites sans être dérangés aussi longtemps que la participation à ceux-ci est volontaire ou qu'il est garanti que ces rites sont au moins corporellement inoffensifs. Or, à partir du moment où il y a des empiétements sur des enfants – et pas seulement au cas des empiétements sexuels – cela doit prendre fin !

Les chrétiens et les hindous n'ont plus la permission de brûler les hommes. De même les musulmans et les juifs ne doivent plus être autorisés à mutiler des enfants (mais ils peuvent tous évidemment croire et prier sans être dérangés, comme nous le demandons aussi par ex. pour les témoins de Jéhovah ou les scientologues – et malheureusement devons le demander des répugnants violateurs de la Loi fondamentale qui ont de leur côté la violence et la presse). De même tous les **adultes** responsables de leurs actes doivent sans aucune réserve avoir le droit de se faire mutiler de leur propre volonté autant qu'ils le souhaitent, aussi suite de bêtise religieuse ; on y compare la cacophonie qui est faite contre le

souhait, le plus souvent complètement rationnel et cohérent, de jeunes adultes de se faire stériliser. Quelle tutelle à haute voix est présente tout à coup dans ce dernier cas, en combinaison avec l'argument de « l'irréversibilité », comme si les naissances et les mutilations génitales seraient tout à coup réversibles ! Aussi les juifs d'esprit ouvert aux Lumières et à l'humanisme s'opposent depuis longtemps contre cette cochonnerie saignante qui poursuit les coutumes les plus sinistres des « sauvages » – voici quelques photos d'eux :



Des juifs new-yorkais manifestent le 13 juillet 2012 devant le consulat général allemand à New York pour exprimer leur soutien au jugement du tribunal correctionnel de Cologne. L'homme au milieu porte un tee-shirt avec l'inscription « I ♥ foreskin ». (photo DPA)



Manifestations de l'organisation « Jews for the Rights of the Child » contre la mutilation génitale – « Genital Integrity is a human right » au 26 août 2011



Manifestation contre la mutilation génitale devant une clinique à San Francisco en juillet 2011

Ne les attaquons pas dans le dos dans le sens d'Hitler présenté plus haut, protégeons-nous l'humanité, l'intégrité physique du feu ainsi que du couteau !

Les forces de l'inhumanité siègent au parlement, ce qu'ils ont fait de leur monopole par la suppression de la liberté d'opinion (par ex. les *Berufsverbote* [interdictions professionnels pour des raisons politiques], les interdictions de salles d'assemblée, le maintien de la Gestapo débaptisée en « Office fédéral pour la protection de la constitution ») et par l'unisson de la télévision et presse permanent et sans lacunes, un monopole dans lequel il n'y a pas d'opposition sauf des *fakes* échangés à intervalle décennal. Ceci se voit de manière particulièrement claire dans notre exemple répugnant : le jugement de Cologne conforme à la Constitution et aux lois n'était vraisemblablement qu'un feu vert convenu à une campagne de presse préparée d'avance, derrière le rideau de fumée de laquelle **tous** les partis-cartel ont bricolé à **toute allure** et **secrètement** un projet législatif pour abroger ouvertement le droit à l'intégrité physique pour les enfants dans tout contexte religieux. Avec moquerie méprisante un représentant connu de la communauté juive (et membre des VERTS !), dont le Conseil central est de toute façon depuis longtemps davantage un instrument de l'interférence des US-Américains dans les affaires intérieures de notre pays qu'une représentation civile d'une minorité religieuse, remarqua dans le Deutschlandfunk (une station de radio allemande) qu'il n'y aura pas de requérants devant la Cour constitutionnelle (à cause du caractère anticonstitutionnel évident de la loi projetée), et cela est malheureusement vrai – étant donné que, d'un côté, les seuls ayants droit directement concernés sont des nourrissons sans droits et, de l'autre côté, les groupes parlementaires sont des laquais d'outre-mer. Car c'est de là d'où vient cette cochonnerie, comme la plupart des privations des droits des Européens qui vivaient auparavant, dans des conditions si supportables, au moins dans l'aisance nationale et sans tutelle au lieu d'être tenue en laisse de façon humiliante et d'être pillés (caché derrière l'anonymat d'un gouvernement européen sans visage qui transmet néanmoins de façon fiable les ordres de ses maîtres transatlantiques, comme le font voir par ex. le droit pénal en matière des délits sexuels anti-humain mais US-puritan ou la propagande anti-alcool de notre dernier temps).

Or, beaucoup de gens se laissent prendre à la propagande sur la différence entre nos partis formant un cartel respectivement nos partis du parlement allemand actuel, et l'on ne devrait pas aussitôt leur en vouloir de cela, compte tenu de la propagande incessante de l'école et de la presse à laquelle ils sont livrés dès leur enfance. Face à la monstruosité menaçante de la décision parlementaire très vite à venir qui légaliserait expressément la mutilation d'enfants religieusement motivée, il y a une bonne occasion de vérifier le contenu réel de cette idée que nous tenons pour le résultat peu réaliste de la suggestion et de l'intimidation :

Questionnez le représentant du parti de votre circonscription électorale que vous avez élu sur la manière d'agir de son parti ou éventuellement de son propre personnage face à la violation de la Loi fondamentale à venir par le parlement allemand pour légaliser la mutilation d'enfants

religieusement motivée (ou même ethniquement au sens nazi du terme) ! Coincez le carriériste (bien évident indépendamment de son sexe!) sur une réponse nette !

..

Cette atrocité imminente a son histoire et celle-ci commence dans le plus profond âge de pierre. A celui qui veut s'informer en tranquillité et qui veut **comprendre** cette merde, nous conseillons cordialement et urgemment le livre du psychanalyste authentique (et, comme si souvent chez les hommes inspirés des acquis des Lumières au moins avant Hitler, aussi juif) Theodor Reik:



Et vous trouverez ici des informations plus récentes sur l'atrocité qui s'approche dans le monde entier:



A commander chez : www.ahriman.com
(ces publications sont disponibles seulement en langue allemande)

C'est urgent !

Soyez vigilant : Après ce tract, la presse déclenchera à l'unisson une bataille de propagande pour minimiser « la circoncision » – un mutilé après l'autre y chantera une chanson larmoyante dans ce sens (et une seule victime cachée chantera une chanson d'alibi aussi maladroitement et marginalement que

possible) et voire affabulera un tas d'avantages résultant de sa mutilation. Pour être armé contre ce tsunami de propagande, qui sera sans doute aussi animé par beaucoup « d'experts » dépendant de l'Etat, nous recommandons tout d'abord les sciences sérieuses comme contrepoison – par exemple l'étude danoise « Male circumcision and sexual function in men and women: a survey-based, cross-sectional study in Denmark » (M. Frisch et al., *Int. J. Epidemiol.* 2011; 1-15). Et bien que celle-ci démontre aussi que toute minimisation de ces coups et blessures exige des mensonges très durs ou de l'autosuggestion (ou le manque de toute expérience contraire) : Il n'y a pas non plus de droit aux mutilations prétendument « non graves », voire merveilleusement avantageuses, de personnes incapables de se défendre. (Qui souhaite la rattraper en tant que personne responsable de ses actes, peut le faire.) Et autrement nous vous recommandons, dans le cas où vous auriez un pénis (intact), de mettre à l'épreuve vous-même, à savoir de porter ce dernier avec le prépuce retiré sous des conditions normales pendant seulement une heure dans votre slip : c'est assez désagréable. Certes, on s'habitue à tout ; mais cela est aussi valable pour d'autres amputations.